

Janvier 2005

CGT-INSEE-DG-MK1

Le Canard de la Grande Tour N°3

N° 3 du C.G.T. : on continue dans l'action !

L'augmentation que le gouvernement propose aux fonctionnaires est de deux fois 0,5% au cours de l'année 2005 (au 1^{er} février et 1^{er} novembre) ; en moyenne annuelle, compte tenu du calendrier des augmentations, ça ne ferait jamais que + 0.52%. Parallèlement, la hausse des prix, selon l'INSEE, reste accrochée au dessus de 2% l'an.

Le manque à gagner pour l'année 2004 était déjà supérieur à 1,5%. Avec la proposition du gouvernement, la perte de pouvoir d'achat en 2005 sera du même ordre. En cinq ans (2000 - 2004), le point d'indice a perdu plus de 5% en pouvoir d'achat. Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2005 les traitements sont amputés de prélèvements supplémentaires (CSG, CRDS, régime additionnel de retraite).

Les années passent et les pertes s'accroissent ; autres nuages sombres : les budgets de plus en plus serrés, les missions rognées, les effectifs comprimés,...

Le gouvernement et les ministres des finances successifs s'attaquent systématiquement et avec persévérance à tout ce qui relève du ou des services publics.

Les organisations syndicales de fonctionnaires et celles des services publics se sont mises d'accord pour

Le 20 janvier, toutes et tous dans l'action ! A l'appel des syndicats de l'INSEE, toutes et tous en grève !

des journées d'action en janvier.

Les 18 et 19 les cheminots, la poste et France Télécom ouvriront la voie ; puis le 20 janvier, ce sera la fonction publique, donc notre tour. Une occasion rare ; une occasion à ne pas manquer

pour nous à MK1 comme pour tous ceux dont les seules augmentations sont dues à la progression de la valeur du point d'indice. Dans notre ministère et dans les autres administrations les mobilisations iront bon train. Nous vous proposons de vous joindre à cette action pour montrer au gouvernement que sa politique n'est pas acceptable.

La semaine sera chargée. L'année commence fort. Plus la mobilisation sera forte, plus le gouvernement devra revoir sa copie.

A la hausse et fissa !

Paris, le 13 janvier 2005

L'équipe de rédaction du Canard de la Grande Tour

Comme toujours, vous trouverez aussi ce n°3 du canard sur le site de la CGT-INSEE : <http://www.dg-syndicats.insee.fr/cgt/regions/MK1/mk1.htm>.

L'équipe du Canard de la Grande Tour vous souhaite une bonne année 2005.

Dans ce numéro :

Indépendance de l'insee	3
BIP 40 2003 :	4
Le syndicalisme, c'est combien de division et ça rapporte combien ?	5
Info Brèves	6
Luciole	7
Actualité syndicale	8



Les effets de la LOLF

Le chef de SAR* : Allo ? bonjour. Quand pars-tu en retraite ?

Le vieil agent : j'sais pas, on verra.

Le chef de SAR : ça serait bien que tu saches !

Le vieil agent : est-ce si important ?

Le chef de SAR : oui ! dans mes tableaux d'effectifs je lis que tu pars en octobre. Comme avec la LOLF, je peux utiliser la partie non dépensée de la masse salariale attribuée pour faire des travaux, ta date de départ change pas mal de choses. Si, plutôt que de partir en octobre tu partais en juillet, je récupérerais 3 mois de salaire et avec ça je peux refaire des bureaux de l'étage !

* SAR : service administration des ressources, en DR.

Cette histoire ne peut évidemment pas se produire à la DG ! Evidemment pas ?



Discrimination sur le marché du travail : une réalité qui se chiffre

Le dernier séminaire recherche du Centre de Recherche en Economie et Statistique (CREST) de l'INSEE qui a eu lieu le jeudi 28 octobre 2004 portait sur l'insertion professionnelle des immigrés et des enfants d'immigrés, sujet au cœur de l'actualité : vote en 1^{ère} lecture du projet de loi de création de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (autorité certes qualifiée de « coquille vide » par le Collectif pour une autorité indépendante universelle de lutte contre les discriminations regroupant des associations et des organisations syndicales) ; manifestation contre le racisme du 7 novembre ; diffusion sur France 5 du documentaire « Le plafond de verre » de Yamina Benguigui sur la discrimination raciale au travail.

Le consensus entre les quatre articles présentés est très clair et peut se résumer par ce léger détournement le sketch dit du « Blouson noir » de Coluche : « Dieu a dit : " Il y aura des gens blancs, il y aura des gens noirs, il y aura des gens jaunes, il y aura des gens grands, il y aura des gens petits, il y aura des gens beaux, il y aura des gens moches et tous seront égaux sur le marché du travail, mais ça sera pas facile". Et puis il a dit : "Y en aura même qui seront des femmes et d'origine maghrébine et pour elles, ce sera très dur !" ». Si vous souhaitez en savoir plus, allez lire l'ensemble des articles à l'adresse internet suivante :

<http://www.crest.fr/seminaires/recherche/session0304.htm>

Inégalités et pauvreté : l'INSEE bougerait-il ?

1-Le comité de direction du 16 novembre a décidé de constituer un groupe de travail sur la mesure de la pauvreté et de l'exclusion
2- il a aussi prévu une table ronde sur les inégalités lors de l'assemblée plénière du CNIS début de 2005 (réunion du CD du 7 décembre).
Des initiatives intéressantes sont ainsi annoncées par la direction de l'INSEE : un pur effet de la bonne humeur du temps ? Ce n'est pas sûr.

Souvenons-nous d'une controverse estivale (juillet 2004), par journaux interposés, à partir d'une initiative de chercheurs* auxquels ont répondu J.M. Charpin, directeur de l'INSEE et B. Fragonard, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les premiers exprimaient leur insatisfaction quant aux concepts et à la mesure de la pauvreté par l'appareil statistique public, ainsi que la méconnaissance persistante des inégalités.

Plusieurs experts et personnalités s'étaient ensuite exprimés sur ce sujet, parmi lesquelles des responsables confédéraux de la CGT**. Enfin, des syndicats de MK1 avaient souhaité organiser un débat contradictoire en septembre, lors d'une heure mensuelle d'information. M. Charpin nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas s'exprimer sur ces sujets avec les syndicats en dehors des lieux prévus pour cela, en particulier le CNIS.

Sans doute existe-t-il un lien entre les faits rappelés et les décisions prises depuis. Il n'est pas exclu que le fait syndical et son action bien coordonnée nationalement (la représentation CGT au CNIS) et localement (le syndicat CGT à l'INSEE) aient produit les effets positifs indiqués.

Il est souhaitable, en tout état de cause, que l'expression de la demande sociale sur l'appareil statistique se renforce pour orienter ses efforts vers les thèmes sociaux les plus essentiels.

Ne désespérons pas : on y arrivera, car on y est déjà arrivé partiellement, comme le prouve ce petit billet.

* Pierre Concialdi, Jean Gadrey, Catherine Lévy, Michel Maric

** Denis Durand, Nasser Mansouri-Guilani

Dipenda INSEE ?

Indépendance de l'INSEE (en lingala, langue bantoue)

Des faits, des questions, des inquiétudes, des exigences et un scoop ...

1- Dans le cadre de la LOLF, l'INSEE et le SESSI constitueront ensemble le programme « Statistiques et études économiques ». Avec un autre programme du MINEFI intitulé « Stratégie économique et financière » (soit la DP + la Direction du budget + le Contrôle financier), ces deux programmes constituent la mission « Stratégie économique et pilotage des finances publiques » (Note n° 578/C101, du 27 juillet 2004).

Selon la CGC-INSEE, le Secrétaire général du ministère, s'interrogeait déjà à l'été 2004 dans ces termes : « [Pour M. PARI-NI], il est clair que l'Insee reste trop à la périphérie de Bercy » ; il évoquait aussi la mission de l'inspection générale des finances, alors en cours et non achevée à ce jour.

Questions : quel est le rôle d'une mission (au sens LOLF) au sein d'un ministère ? Quel sera le pouvoir du chef de cette mission, si chef il doit y avoir ? Comment interpréter l'orientation très « économiste », voire « économiste au service du Prince » que suggèrent les intitulés de cette nouvelle mission ? Comment sera assurée l'indépendance de l'INSEE (et du SESSI) dans cette configuration nouvelle ? Où en est la mission IGF ? Le nouveau ministre reste-t-il sur la ligne de son prédécesseur ?

2- dans le cadre de la déconcentration des administrations publiques

les administrations de l'Etat en région sont désormais organisées en pôles autour du Préfet de région. L'un des huit pôles est dénommé « gestion publique et développement économique » et son responsable est le trésorier-payeur général de région. Il rassemble divers services régionaux du MINEFI, dont la DR-INSEE (article 3 du décret n° 2004-1053 du 5 octobre 2004 relatif aux pôles régionaux de l'Etat et à l'organisation de l'administration territoriale dans les régions).

Questions : quel sera le rôle du chef de pôle, dans cette nouvelle disposition ? Que deviendra l'indépendance de l'INSEE, en termes de programme de travail au service des acteurs publics régionaux et locaux ? Comment résoudra-t-on les tensions éventuelles entre les demandes de cet acteur particulier qu'est le Préfet (relayé par son chef de pôle) et les autres acteurs disposant d'une légitimité publique non moins contestable ?

3- la décentralisation transfère toujours davantage de responsabilités politiques de l'Etat vers les diverses collectivités territoriales. Objectivement, la collecte des informations statistiques nécessaires à la compréhension des choses et à la conduite des politiques en sera compliquée. La loi « Libertés et responsabilités locales » du 13 août 2004 précise en principe les responsabilités et les devoirs de chaque partie dans ce domaine,

mais l'expérience prouve que l'application concrète n'est pas forcément aisée (on en a des expériences vécues dans le domaine de la formation professionnelle, domaine transféré aux régions depuis plusieurs années).

Questions : comment résoudra-t-on les questions de rigueur scientifique et d'indépendance de la statistique publique face à des pouvoirs locaux plus diffus, plus disséminés et plus variables, mais peut-être non moins exigeants et pesants, que ceux auxquels le système statistique s'était adapté jusqu'ici pour fonctionner dans des conditions de déontologie statistique plus ou moins satisfaisantes ?



4- Eurostat s'interrogerait sur l'indépendance des statistiques, suite à des difficultés constatées en Grèce et peut-être en Italie (cf. le Monde, éditorial du 9 décembre 2004). Cela a conduit les syndicats CGT, CFDT, FO et SUD de l'INSEE à réaffirmer leur point de vue, dans un communiqué du 13 décembre : « l'indépendance de la statistique publique : un problème de comportement politique, pas de statut des institutions statistiques » .

Pour conclure : où va le navire INSEE ?

Il est plus que temps mais il n'est pas trop tard, de savoir, de discuter et d'intervenir sur le cap du navire INSEE. C'est bien ce qu'ont demandé, dans les formes réglementaires, les syndicats de l'INSEE dans leur ensemble, pour qu'un CTP (Comité technique paritaire) de l'INSEE soit l'occasion d'une présentation de la part de la direction -et d'une discussion au fond avec les syndicats- sur le moyen terme de l'INSEE.

Un tract intersyndical, daté du 5 novembre 2004, a publié cette initiative des syndicats, ô combien bienvenue : « [Quelle Statistique Publique ? - De la nécessité d'un 'MOYEN TERME INSEE 2005-2010' - Nos missions et moyens, notre organisation à l'horizon 2010 doivent être débattus.](#) ».

Scoop de dernière minute ! le syndicat national CGT-INSEE envisage et proposera, selon des formes à préciser et en s'associant avec d'autres, de réitérer en 2005 un colloque syndical permettant de réfléchir ensemble pour s'accorder sur un avenir radieux. Un premier titre est lancé : « Statistiques au service de la démocratie » .

Ringardissime et passéiste, non ?

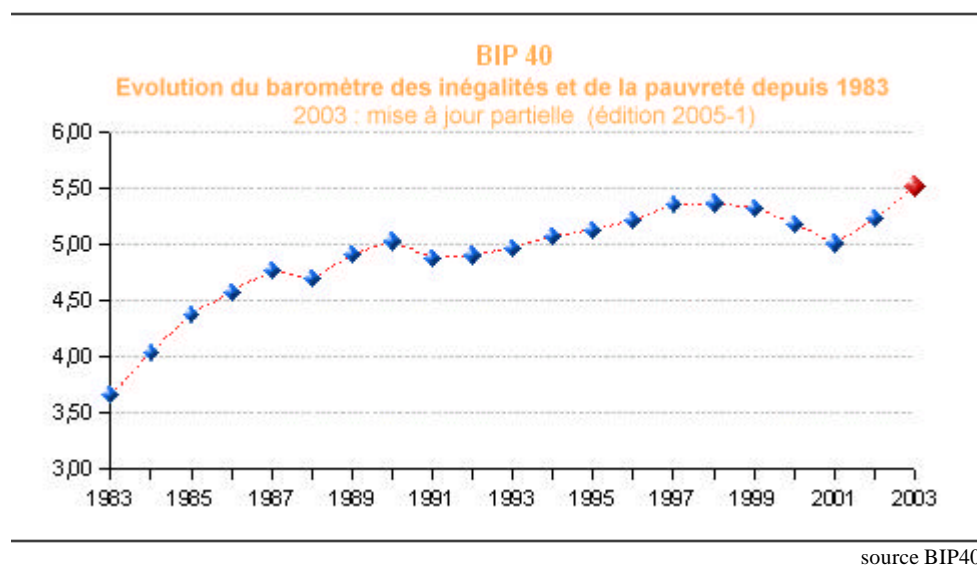
BIP40 2003 = 5.52, soit + 5,5% en un an

C'est le résultat « tombé des ordinateurs » dans les derniers jours de décembre 2004, pour parler chic comme la presse adoratrice du CAC40 et se moquer gentiment d'elle -cette presse- et de lui (CAC 40).

Bip 40 -baromètre des inégalités et de la pauvreté-, tente de résumer en un indicateur synthétique unique une variété de données chiffrées décrivant les inégalités et leur évolution dans des domaines essentiels et structurants de la vie de tous les jours, revenus et niveau de vie bien sûr, mais aussi le logement, l'éducation, la justice, les conditions de travail, la santé, etc.

La croissance de l'indice est très marquée depuis 2001 et le rythme annuel est lui-même en croissance, signe d'une dégradation rapide de la situation sociale en France. Trois domaines sont particulièrement responsables de l'évolution constatée : hausse du chômage, dégradation du logement et justice, domaine dans lequel les politiques sécuritaires prennent le pas sur les politiques sociales.

Nous reproduisons ici la courbe d'évolution de l'indicateur, suggérant au lecteur intéressé de se reporter directement au site de BIP40 (<http://www.bip40.org/fr/>).



Les statisticiens de l'INSEE et de la statistique publique sont concernés à plusieurs titres : en premier lieu, ils sont à l'origine de la plupart des données chiffrées utilisées par le BIP40. Par ailleurs, ils disposent d'un avis et d'une expertise technique susceptibles d'enrichir la démarche initiée par les créateurs du BIP40. Enfin, leur ouverture d'esprit aux questions sociales concrètes ne peut être qu'aiguisée et stimulée par ce type de recherche, sans doute discutable à bien des égards et certainement améliorable, mais qui présente le mérite d'exister et de supporter le débat (se reporter aussi à la brève « inégalités et pauvreté : l'INSEE bougerait-il ? » (page 2).

Alors, on se met autour de la table et des ordinateurs pour « cracher » des représentations plus adaptées et plus pertinentes des réalités dans une société d'inégalités comme la nôtre ?

Le syndicalisme, c'est combien de divisions ? ça rapporte quoi et combien ?

Deux articles récents apportent quelques lumières inattendues sur un sujet peu traité dans la production des études françaises.

Le Canard de la Grande Tour s'en voudrait de garder pour quelques *happy fews* une information qui aura pour conséquence, personne n'en doute, de provoquer des files d'attente considérables devant les bureaux d'adhésion des syndicats, au quatrième étage de MK1.

Selon la DARES dans une étude publiée en octobre 2004*, le syndicalisme est une activité assurément rare : 8,2% de taux de syndicalisation en 2003, toutes organisations confondues, c'est le signe d'un entre-soi assez sélect, mais c'est malgré l'intention des syndicalistes, on peut les en croire ! Quelques faits :

- les femmes (taux de 7,5%) « fréquentent » moins que les hommes (9%) ;
 - les salariés du privé se privent davantage de syndicalisation (5,2%) que ceux du public (15,1% dans les fonctions publiques, 15,6% dans les entreprises publiques et la Sécurité) ;
 - les salariés les plus fragiles dans leur statut sont moins syndiqués que leurs collègues en CDI à temps complet.
- D'autres données complètent le tableau d'ensemble des résultats obtenus à partir de l'enquête EPCV pour le compte de la DARES.

L'INSEE publie presque en même temps** une étude sur les effets de la présence syndicale dans les établissements sur les salaires masculins et féminins. De l'appareil statistique et économétrique sans lequel il n'y a pas de salut dans Economie et statistique, on extrait

ces quelques conclusions fort stimulantes :

- la couverture syndicale procure un gain salarial, qui serait même plus important pour les femmes (+ 7,5%) que pour les hommes (+3,4%), « ce dernier chiffre n'étant d'ailleurs pas significatif », selon les auteurs qui ne craignent décidément pas de désespérer Billancourt ou Malakoff, du moins dans la fraction masculine de leur salariat !

- « la présence syndicale n'a pas d'effet significatif sur l'écart non expliqué entre les salaires masculins et féminins ».

Conclusion qui nous attriste vraiment, car nous espérons bien que l'ardente volonté d'égalité salariale défendue par les syndicats en général se traduirait dans les chiffres des statisticiens...

La DARES, pas plus que l'INSEE, ne disent, hélas, ce qu'il en est du taux de syndicalisation à l'INSEE, ni de ses effets sur nos salaires... Il va donc falloir faire à nouveau nous-mêmes des enquêtes-salaires directement sur le lieu de travail, par sexe, par catégorie, par statut, selon les anciennes mais si robustes méthodes de la statistique descriptive. Résultats dans la prochaine édition de Données sociales.

* Mythes et résultats de la syndicalisation en France, par Thomas Amossé, DARES, *Premières informations - Premières synthèses n° 44.2*, octobre 2004, 5 pages

** Présence syndicale dans les établissements : quel effet sur les salaires masculins et féminins ?, par Marie Leclair et Pascale Petit, *Economie et statistique n° 371*, décembre 2004 ; 25 pages.

Charade

Mon premier : le premier livre imprimé par Gutenberg
Mon deuxième : neuvième lettre de l'alphabet
Mon troisième : onomatopée des rappeurs
Mon quatrième : bois exotique rare
Et mon tout : un service qui va diminuer comme peau de chagrin

réponse : bibliothèque* (le sujet préféré du directeur de la diffusion et de l'action régionale)

Vous avez la bonne réponse ? Félicitations ! Vous avez gagné le 1er prix : consultation gratuite du rapport Bouvy : http://www.dg-ig.insee.fr/Audit/1.5.86-Rapport_d_etape.pdf.
Seule raison d'être de ces écrits (57 pages) : dégraissage du personnel et récupération des locaux ?

* bible - i - yo - teck



Politique de sous traitance

Lors d'une demande de connexion à internet un filtrage sur le contenu est effectué. Que les boursicoteurs se rassurent, ils peuvent passer une partie de leur temps sur les sites de spéculation. Pour le site du front national, ça passe. Pour le site de la fédération anarchiste, ça ne passe pas. Drôle de politique de l'Insee. Tout cela parce que, toute à son habitude de sous-traiter, la direction a laissé le soin à France Télécom de choisir ce qui est "licite" et ce qui ne l'est pas. La direction est au courant de ceci. Elle peut modifier au niveau de l'Insee les sites autorisés et les sites interdits. Mais pour le moment, rien ne bouge au 12ème.

Remboursement des frais de déplacement

Lorsque vous partez en formation ou mission pour 2 jours ou plus, une nuit d'hôtel et un repas sont pris (modestement) en charge par l'administration. Si vous connaissez une personne sur le lieu de la mission vous pouvez être tenté de loger chez cette personne. C'est agréable et ça permet de faire des économies à l'administration. Sans doute inviterez-vous vos amis au restaurant, sans doute apporterez-vous un bouquet de fleur ou un gâteau.

Au retour qu'en sera-t-il de vos remboursement de vos frais de missions ? Pas de remboursement de la nuit d'hôtel, normal. Mais pour le repas du soir la situation est plus floue. D'après le secrétaire général, le remboursement est possible sous réserve d'un justificatif de dépense (ticket de caisse de boulangerie par exemple). Il semble qu'au département programmation et gestion (DPG) la lecture des textes ne soit pas la même. Pour ce département, la consigne semble être le refus du moindre remboursement même avec un justificatif de dépense.

Le DPG voudrait-il encourager les agents à réserver des chambres d'hôtel même pour ne pas les occuper mais pour avoir le droit au remboursement des repas ?

GENES

Bernard Pêcheur a rendu un rapport sur le statut du GENES (le groupe des écoles de l'INSEE). Au fil des pages il y parle de l'ENSAE, de l'ENSAI, etc. Impossible de savoir quelles personnes ont été interviewées. En tout les cas les organisations syndicales n'ont pas été invitées à s'exprimer sur le sujet. Toujours la même conception des rapports sociaux. L'administration commande un rapport et met les agents et leurs représentants devant le fait accompli.

Plusieurs recommandations et/ ou réflexions sont inquiétantes :

"[le] succès [de l'Ensaï] pose la question du devenir du concours interne d'accès au corps des attachés". Veut-on en finir avec ce concours interne ? Quelle seront les possibilités pour les agents internes de devenir attachés ?

"Le transfert éventuel de l'ENSAE sur le site de Palaiseau ..." Quelles sont les échéances possibles ? En a-t-on parlé aux agents ? Que deviendraient-ils ?

"[...] l'adoption du statut d'établissement public comporterait d'indéniables avantages" Que deviendrait le personnel ?

Une question absente de ce rapport (juste une à titre d'exemple) : quelle est la valeur du diplôme obtenu par les attachés suivant la FCDA ?

Ce qui est sûr, c'est qu'aucune décision ne peut se prendre sans une vraie concertation. Mais pour l'administration de l'Insee c'est quelque chose de difficile. Un objectif pour 2005 ?





« Luciole : LieU de Cinéma Ou de LECture ».

Eh oui, on aime les mots sigles à l'Insee ! C'est beau, un sigle éclairant ! Vous l'aurez compris, Luciole est une association culturelle, créée en 1982, ouverte à tous et toutes, qui s'occupe d'une bibliothèque de loisir et de cinéma. Depuis peu, il faut y ajouter le théâtre. Luciole dispose d'un site Intranet, consultable à partir du portail national/vie associative/culture : <http://www.dg-assoc.insee.fr/luciole/default.asp>

Bibliothèque- Au 4^e étage de la Tour (salle 438-MK1) la bibliothèque accueille ses lecteurs chaque mardi et vendredi de 12h45 à 13h45. Une douzaine de bénévoles en assurent les permanences, conseillent et recueillent les avis sur les livres. Le choix des livres est varié : 1600 ouvrages (romans, essais, biographies...). La liste des ouvrages est en ligne sur le site. Parmi les auteurs, deux agents de l'Insee. Geneviève Lebouteux était la première présidente de Lu-

ciolle ; « Lumière d'hommes » est son dernier roman. Brigitte Peskine, ancienne membre de Luciole, est l'auteure de : « Femmes d'expatriés », « Et la famille ça va merci », « Le ventriloque ».

Plusieurs fois par an, la bibliothèque achète des ouvrages avec les cotisations des adhérents. Les lecteurs peuvent suggérer des titres ou des auteurs. Le choix se fait également à partir des critiques de la presse littéraire. Luciole essaie d'offrir des livres récents, difficilement disponibles dans les bibliothèques municipales. Ainsi, en général à l'automne, Luciole achète l'ensemble des prix littéraires.

Cinéma- Un ou deux mardis par mois, à l'heure du déjeuner, les adhérents remplissent aussi la salle du cinéma de quartier « Marcel Pagnol », dépendant du théâtre de Malakoff. Le choix des films se fait à partir de la programmation offerte par le cinéma, qui est de très bonne qualité. Quelques jours avant le film, des affiches sont placardées à chaque étage. Les adhérents reçoivent aussi un mail de rappel. Le dernier film est également à l'affiche sur le site : <http://www.dg-assoc.insee.fr/luciole/cinema/filmsyno.htm>. Avec la carte Luciole, le tarif de la séance n'est que de 3,30 €.

Théâtre- Luciole vient de lancer une nouvelle activité, le théâtre. Le théâtre de Malakoff est partenaire d'un réseau de 18 théâtres de Paris et banlieue, qui se sont associés pour proposer des places à 11 €, vendues par carnets de 4. Chaque trimestre, les représentants des théâtres viennent à la cafétéria, à l'heure du déjeuner, présenter le programme du prochain trimestre. La première présentation a eu lieu le 28 septembre 2004, elle a remporté un franc succès.

Bulletin- Après l'achat de nouveaux livres, Luciole édite un bulletin qui les présente avec un court résumé et qui annonce l'actualité cinéma et théâtre. Il est envoyé par mail à tous les adhérents. Il est aussi imprimé et déposé à chaque étage. Les numéros récents sont archivés sur le site.

Adhésion :
bibliothèque = 10 € -
cinéma = 4 € la carte annuelle.
Nombre d'adhésions 2004 :
bibliothèque : 36 -
cinéma : 46 (peuvent se cumuler).
Nombre de carnets de tickets de théâtre vendus depuis septembre : 18, soit 72 places.

Corinne Benveniste, Présidente



Actualité syndicale de la période. Quelques faits dans un flux soutenu d'activités depuis 2004...

Lundi 4 novembre : distribution du tract « La carotte ... et le bâton » (4 pages), argumentaire rédigé par un groupe de travail issu de l'assemblée générale du personnel du 21 octobre sur le thème évaluation/notation.

Jeudi 4 novembre, syndicats CGT, CFDT et SUD : signature de la pétition des syndicats nationaux de refus de la mise en place du nouveau système « évaluation/notation ».

Vendredi 5 novembre, syndicats CGT, CFDT et SUD : distribution du tract des syndicats nationaux « le racisme menace la solidarité des salariés »

Mardi 9 novembre : distribution de la « lettre ouverte au personnel de l'INSEE. De l'utilité de la bibliothèque centrale de l'INSEE », signée par la délégation du personnel de la Division Documentation, avec le soutien des sections syndicales CGT, CFDT et SUD de la DG.

Mercredi 17 novembre, syndicat CGT : rencontre avec S. Lollivier, Directeur DSDS (objet : statistiques ethniques, avenir de la DSDS, avenir des enquêtes ménage, débat panels-enquêtes, statistiques sur les patrimoines et les hauts revenus).

Mardi 30 novembre, syndicats nationaux CGT, CFDT, SUD, CGC : distribution du tract « Quelle statistique publique ? De la nécessité d'un 'moyen terme INSEE 2005 - 2010 ». Ce tract a opportunément et par hasard été diffusé le jour où le bureau du CNIS se réunissait pour préparer l'assemblée plénière.

Mardi 7 décembre, syndicat CGT : réunion de la section DG-MK1. A l'ordre du jour : le point de la question évaluation/notation et les suites (adresse aux évaluateurs, article dans le Canard n°3, une HMI de bilan en janvier 2005) ; bibliothèque-documentation de MK1 (information et actions prévues face au passage en force voulu par la direction de l'INSEE) ; prochaines échéances (positionnement syndical sur la Constitution européenne, BIP40).

Mardi 14 décembre, personnel de la documentation/bibliothèque, avec le soutien des syndicats CGT, CFDT, SUD : Heure mensuelle d'information sur les projets très inquiétants et très cachés de la direction. Une soixantaine de personnes, pour s'informer de la situation, des réactions déjà exprimées à l'intérieur et à l'extérieur de l'INSEE, des étapes prochaines de l'action et de la mobilisation. Décision de faire signer une pétition à l'ensemble des agents INSEE.

Mardi 14 décembre, syndicat CGT : réunion INSEE (DSDS) et SSM sur les projets de réduction/suppression d'enquêtes ménages. 13 collègues, représentant l'INSEE et 7 SSM (au sens large), ont échangé leurs appréciations, appréhensions et informations sur des projets jugés préoccupants en préparation à la DSDS et concernant un ensemble important de la statistique publique.

Mardi 4 janvier 2005, syndicat SUD : clin d'œil amical et cordial à « Le Sirocco », excellent journal du syndicat SUD, dont le n°5 a été diffusé par nos courageux camarades le matin le plus glacé de la période ; le vent du sud est particulièrement bienvenu. L'expression libre et critique gagne du terrain à l'INSEE, et plusieurs voix valent mieux qu'une, pour ces choristes particuliers que sont les syndicalistes !

Mardi 11 janvier 2005, syndicat CGT : réunion de la section, spécialement consacrée au débat et au positionnement syndical sur le projet de Constitution européenne. 14 personnes pour discuter d'un sujet déterminant pour le futur. Les syndiqués se prononcent et votent sur deux questions : quelle appréciation globale portons-nous sur le projet ? Doit-on ou non formuler publiquement une « consigne de vote » auprès des collègues de travail, en cohérence avec la position arrêtée précédemment ? De proche en proche, tous les syndicats CGT feront ainsi la position finale de la confédération.

Jeudi 13 janvier 2005, syndicats CGT, CFDT et SUD : tract « l'avortement, un droit, un choix ! », pour appeler à une manifestation du 15 janvier pour l'anniversaire de la loi Weil, et rappeler la nécessaire vigilance sur cette liberté encore jeune et trop fragile.

Liste arrêtée au 13 janvier 2005

Et pendant ce temps ... Le pouvoir d'achat du point d'indice recule sévèrement ; le chômage augmente en France ; les inégalités se cachent, mais n'en grandissent pas moins ; et la direction est toujours aussi ouverte à nos revendications...

Dernière minute

Ce Canard de la Grande Tour n'a pas été imprimé sur du matériel de la DSDS. De source bien informée, il semble que le prochain Canard ne sera pas non plus imprimé à la DSDS. La référence suprême, le guide du manager, ne mentionnant nulle part que le manager doit agir sur les conditions de travail de ses agents, il n'y a pas de raison pour que les imprimantes fonctionnent de nouveau.